



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 Janvier 2024

## **Nombre de membres :**

Conseillers : 29	L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-neuf janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Vincent GOYET, Maire, suite à la convocation et à l'affichage de l'ordre du jour en date du vingt-deux janvier deux mil vingt-quatre.
Présents : 21	
Excusés : 6	
Pouvoirs : 6	

## **Présents :**

Mesdames Messieurs Vincent GOYET, Catherine STEKELOROM, Stéphane MARLOT, Marie-Aude PEZERIL, Antoine BRUNO, Christelle PAKULIC, Mireille GOYET, Éric VIVIN, Marie-Paule DELLAROVERE, Patrick LAMBERT, Jérôme ADAM, Frédéric SABATIER, Éric BARRAT, Thierry BAZZALI, Magali BARBEAU, Cindy GAUVIN, Denis BARROERO, Jean-Claude METHEL, Roger BERNET, Madame Claudine DE RIVAS, Maria Madalena FARINA-MENDES DA SILVA

## **Excusés avec pouvoir :**

Madame Sandrine NEGRE a donné procuration à Monsieur Antoine BRUNO,  
Madame Sophie LAMBERT a donné procuration à Monsieur Frédéric SABATIER  
Madame Malika VIVIN a donné procuration à Monsieur Éric VIVIN,  
Monsieur Lucas GILLY a donné procuration à Madame Mireille GOYET,  
Madame Béatrice ALIPHAT a donné procuration à Monsieur Denis BARROERO,  
Madame Bernadette BONZOM a donné procuration à Madame Claudine DE RIVAS,

## **Absents :**

Messieurs Julien DETREZ et Frank SULTAN

**Secrétaire de séance :** Madame Catherine STEKELOROM



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 Janvier 2024

## DCM N°2024-01 : Finances -Vote du quart des crédits d'investissement

**Rapporteur : Marie Aude PEZERIL**

Il est indiqué à l'assemblée, que, jusqu'à l'adoption du budget, au plus tard le 15 avril 2024, le Conseil Municipal peut autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement et ce dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2023, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Considérant la nécessité de mandater les factures d'investissement qui seront engagées en début d'année 2024, afin de payer les fournisseurs pour les prestations réalisées dont la nature relève :

Au chapitre 16 (hors capital d'emprunts)

- Cautionnements

Au chapitre 20

- Frais d'études
- Acquisition de logiciels
- Autres immobilisations

Au chapitre 204

- Subventions d'équipement

Au chapitre 21

- Acquisition de matériel technique
- Acquisition urgente de matériel divers

Au chapitre 23

- Travaux de voirie
- Eclairage public
- Travaux urgents dans les bâtiments communaux
- Travaux de sécurité

Au chapitre 27

- Prêts

Au chapitre 45

- Opérations sous mandat réalisées pour le compte de la Métropole



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 Janvier 2024

## L'exposé du rapporteur entendu,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales article L.1612-1 ;

**Vu** le budget de l'exercice 2023 dûment approuvé par le Conseil Municipal par délibération 2023-27 du 13 avril 2023 détaillés par chapitre ;

**Vu** la décision modificative n°1 du budget 2023 dûment approuvé par le conseil Municipal par délibération 2023-84 du 13 novembre 2023 ;

**Vu** la décision modificative n°2 du budget 2023 dûment approuvé par le Conseil Municipal par délibération 2021-98 du 11 décembre 2023 ;

**Le Conseil Municipal, à la Majorité, avec 21 voix POUR et 6 ABSTENTIONS** (Denis BARROERO, Béatrice ALIPHAT, Jean-Claude METHEL, Roger BERNET, Claudine DE RIVAS, Bernadette BONZOM).

**AUTORISE** Monsieur le Maire, avant l'adoption du budget de l'exercice 2024 à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des crédits de l'exercice 2023 détaillés par chapitre :

Chapitre budgétaire Investissement	B.P.2023 DM n°1+2 En euro	RAR 2022 Inscrits au B.P. 2023	Montant Net	Quart des crédits En euro
16-Emprunts et dettes assimilées (hors capital d'emprunts)	3 000,00	-0,00	3 000,00	750,00
20-Immobilisations corporelles	80 451,90	-37 451,90	43 000,00	10 750,00
204-Subventions d'équipement versées	477 024,48	-6 860,50	470 163,98	117 541,00
21-Immobilisations incorporelles	608 706,86	-132 968,91	475 737,95	118 934,49
23-Immobilisations en cours	2 827 537,06	-549 317,06	2 278 220,00	569 555,00
27-Autres immobilisations financières	0,00	-0,00	0,00	0,00
458-Opérations sous mandats	386 539,41	-28 496,31	358 043,10	89 510,78
<b>TOTAL</b>	<b>4 383 259,71</b>	<b>-755 094,68</b>	<b>3 628 165,03</b>	<b>907 041,26</b>

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,  
Catherine STEKELOROM

Le Maire,

Vincent Goyet  
Accusé de réception en préfecture  
013-211300983-20240129-DEL2024-0129  
Date de réception en préfecture: 07/02/2024

